



Ligue
Provence-Alpes
Côte d'Azur

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 17 juin 2017

- Présents :** Serge BARRAGAT, Josselin CAZAUX (Président), Clara FABRE, Claude FULCONIS (Secrétaire), Patricia GAUBERTI (Trésorière), Gilles MAUTRET, Alain RIGHI, Isabelle ROCHER, Christine SLAMTI, Jean SOGLIUZZO
- Invités :** Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue), Pierre DURET (Président du CT 84 FFME), Pierre-Henri PAILLASSON (DTN de la FFME), Elisabeth RAMBAUD (Vice-Présidente de la FFME)
- Excusés :** Jean-Luc BELLARD (Président du CT 06 FFME), Pierre BELLEUDY, José BOLO, Marie COROMINES, Nathalie FOURBET (Président du CT 05 FFME), Jean Claude GRAND (Président du CT 13 FFME), Félix JOURDAN, Laurence MOSTEIRO, Samantha PEATIER, Dominique ROUSSELLE (Président du CT 04 FFME), Pascale SARR

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion du Comité Directeur de la Ligue PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue le samedi 17 juin 2017 au CREPS PACA, à Aix-en-Provence.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

Le Comité Directeur se réunit pour aborder l'ordre du jour suivant :

- Point sur les rendez-vous du Président
- Validation du PV du CODIR du 27 février 2017
- Administratif : projet de règlement financier
- Formation : point d'avancement des travaux de la commission, projet de règlement de la commission, pré-calendrier formations et stages « Montagne & Escalade » saison 2018
- Escalade : point d'avancement des travaux de la commission, projet de règlement de la commission, pré-calendrier de la saison 2018. Aide financière aux compétiteurs. Equipe régionale
- Montagnisme : point d'avancement des travaux de la commission, pré-calendrier 2018. Aide financière aux compétiteurs. Equipes régionales Alpinisme et Ski-alpinisme
- Médical : mise en place de la commission médicale régionale, suivi des athlètes, conventions avec les CMS, points divers
- Communication : site internet, plaquette de présentation de la Ligue, sites web de la Ligue...
- Mise en place de l'Equipe Technique Régionale (ETR)
- Conventions de Coopération FFME
- Conventonnement 2018-2021 avec le Conseil Régional
- Pôle France d'Aix-en-Provence
- Plan Régional Escalade
- Point sur les finances 2017 (exercice en cours)
- Questions diverses

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade
c/o Claude Fulconis – 46 rue Bravet 13005 Marseille

Association 1901 affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – SIRET 431 552 660 00042

Première réunion physique du Comité Directeur avec de nombreux invités, la réunion démarre par un tour de table de présentation de l'ensemble des participants.

1 Point sur les rendez-vous du Président

Une fiche explicite a été transmise avec la convocation. Le Président revient sur:

- Réunion CPL : réunion des Présidents de Ligue le 22 avril 2017 à Paris, c'est Claude qui représentait Josselin car celui-ci était président du jury sur la Coupe de France de difficulté à Marseille. Cette réunion a surtout planché sur l'état de la fusion des ligues et aussi pour certains CT.
- CNDS table ronde pour la répartition budgétaire de la ligne « Aide à la structuration » avec les 6 CT et la Ligue qui s'est déroulée en deux étapes : le 9/3/2017 puis le 25/3/2017 (signature).
- Réunion mensuelle avec notre salarié pour ne pas le laisser en autonomie totale.
- Bilan de la table ronde du CNDS avec le référent de la DRDJSCS (25/5/2017)

2 Nouvelle charte graphique fédérale

Présentation succincte du nouveau logo et de la nouvelle charte graphique fédérale, qui a soulevé plusieurs commentaires.

Il y aura plusieurs déclinaisons selon son utilisation y compris pour les ligues et CT.

3 PV du comité directeur du 27 février 2017

Sur le projet de PV du comité directeur du 27 février 2017 (joint à l'ordre du jour), Isabelle ROCHER avait été omise sur la liste de la commission Escalade.

Après rectification, le projet de PV est soumis à l'adoption du Comité Directeur et est validé à l'unanimité. Le PV ainsi modifié est joint au présent compte-rendu.

4 Projet de règlement financier

Un projet de règlement financier (joint à l'ordre du jour) a été élaboré par le Bureau, sur déclinaison sur règlement financier fédéral. Ce règlement a pour objet de définir les principes destinés à la bonne administration comptable et financière de la Ligue.

Une remarque a été transmise en amont par la réunion au niveau des barèmes et en particulier celui relatif aux frais d'hébergement : un nuit d'hôtel à 40 € est très difficile à trouver, même en province.

Après échanges, les modifications suivantes sont apportées au niveau de l'annexe 3 :

Le paragraphe initial

« Frais d'hébergement :

- Au maximum 40€ par nuit et petit-déjeuner (sur justificatif) en province
- Au maximum 60€ par nuit et petit-déjeuner (sur justificatif) à Paris

Frais de restauration :

- Au maximum 18€ par repas (sur justificatif) en province
- Au maximum 20€ par repas (sur justificatif) à Paris »

Est remplacé par le paragraphe suivant :

« Frais d'hébergement :

- Environ 60€ par nuit et petit-déjeuner (sur justificatif) en province
- Environ 80€ par nuit et petit-déjeuner (sur justificatif) à Paris

Frais de restauration :

- Environ 20€ par repas (sur justificatif) en province
- Environ 30€ par repas (sur justificatif) à Paris »

La projet de règlement financier ainsi modifié est soumis à la validation du Comité Directeur et est validé à l'unanimité. Le document est joint au présent compte-rendu et sera soumis à la prochaine Assemblée Générale pour adoption.

5 Equipe Technique Régionale (ETR)

Statutaire, l'ETR a pour objectif de décliner en région la politique sportive fédérale :

- Réussir l'olympisme, des clubs aux équipes de France. « Conforter l'excellence de l'escalade en France et sur la scène internationale »
 - Regrouper les entraîneurs escalade afin d'avoir une cohérence d'ensemble sur la région, du niveau club au niveau ligue
 - Idem au niveau ski-alpinisme, en regroupant les entraîneurs ski-alpinisme
 - Et également le projet de transformation du Pôle France en Pôle Espoir Escalade (dans le cadre du Plan de Performance Fédérale) sur Aix-en-Provence
- Développer et pérenniser les espaces de pratique, soutenir le développement des activités. « Un patrimoine naturel préservé, un équipement et une offre d'activités attractive dans chaque club »
 - La réalisation d'un plan régional de développement des Structures Artificielles d'Escalade. Ce plan sera soumis à la validation du Conseil des Présidents de CT de PACA et du Comité Directeur de la Ligue avant « déploiement »
 - Relayer et dynamiser la politique fédérale relative aux Sites Naturels d'Escalade au sein des différents territoires
 - Soutenir le développement de l'alpinisme (équipe régionale)
- Réussir la mutation territoriale. « Une organisation fédérale, des comités, des ligues et du national au service des clubs »
 - A ce sujet, l'ETR est un maillon de la chaîne fédérale qui permet de nous réunir et d'unir nos forces pour avancer ensemble pour le développement de nos activités.

Pour la mise en place de cette ETR, le calendrier suivant a été suivi :

- 13 mai : Echange avec le Directeur Technique National
- 30 mai : Réunion avec le national (Sylvie VIENS)
- 12 juin : Réunion avec les présidents de CT
- 17 juin : Validation de la convention par le CODIR
Signature par le DTN le 17 juin et remise à la DRDJSCS à l'issue

Le projet de convention est présenté en séance et, lors des échanges associés, Pierre-Henri Paillason, DTN de la FFME, apporte les explications complémentaires suivantes :

- Il y a une hiérarchisation des objectifs dans les missions de l'ETR.
- Nécessité d'avoir une personne proactive sur tous les échelons de la région fédérale (pour les SNE et les SAE)
- Du côté de la fédération, mise en place d'un correspondant Ligue pour SAE, SNE et cela pour les gros dossiers.
- Remarque : Attention, les salariés des CT sont déjà pris entièrement par leur mission et ne pourront pas travailler pour la ligue et transmettre les infos dans leur structure. Réponse : La fédération enverra un CTN pour certaines réunions. Et les salariés des CT vont assurer la transmission des informations montantes et descendantes entre la ligue et le CT.
- Question : « Et l'équipe régionale de jeunes alpinistes » ? Réponse : C'est dans les missions de l'ETR, mais dans la partie concernant le développement des activités.
- L'ETR : c'est l'équipe Technique Régionale, tous les points techniques sont traités par l'ETR.

Le budget associé au projet de convention a été élaboré dans le cadre de la campagne CNDS pour laquelle l'aide est plafonnée à 1 500€.

Les principaux projets de l'ETR (discutés avec les présidents des CT) :

- Regroupement des entraîneurs escalade en septembre ou octobre
- Plan régional SAE, un groupe de travail est prévu et sera bientôt mis en place
- Soutien aux SNE
- Formations des cadres et à la sécurité
- Projet Pôle Espoir

Remarque du DTN : il peut envoyer des CTN sur certains dossiers : exemple le regroupement des entraîneurs, etc.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade
c/o Claude Fulconis – 46 rue Bravet 13005 Marseille

Association 1901 affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – SIRET 431 552 660 00042

6 Pôle France d'Aix-en-Provence

6.1 Contexte

Le Pôle France Escalade dans son format actuel fermera ses portes à la fin de la saison 2018.

« Nous avons actuellement besoin de recentrer les moyens de la FFME vers le plus haut niveau, notamment en ouvrant à court-terme un pôle de préparation olympique. Le pôle France d'Aix devient donc difficile à assumer pour le national dans cette perspective. » [DTN – 18 mars 2017]

6.2 « Options » envisageables

Au vu du contexte ci-avant plusieurs options sont envisageables pour le Pôle :

- Fermeture totale, perte des installations, des bureaux, etc.
- Reprise en main par la Ligue avec mise en place d'un Pôle Espoir entrant dans le cadre du Plan de Performance Fédérale
 - Une Structure Artificielle d'Escalade, MAIS engagement fédéral de la rénover et de l'améliorer avant la reprise « En ce qui concerne la SAE si vous êtes ok pour reprendre nous lancerons dès cette année un projet de rénovation et d'extension afin d'avoir les trois agrès » [Mail DTN – 18 mars 2017]
 - Une opportunité (à partir du 1er septembre 2018)
 - Possibilité d'utiliser les bureaux comme siège de la Ligue
 - Hors période scolaire (voire WE), possibilité d'utiliser la structure comme pôle régional de formation
 - Moyens nécessaires
 - Nécessité de l'embauche par la Ligue d'un entraîneur à temps plein
 - Pour l'Olympiade, soutien du national à hauteur de la mise à disposition d'un CTN à mi-temps. [DTN – 18 mars 2017 + P. YOU – 3 mars 2017]
 - Budget envisagé avec un entraîneur à temps plein (25 à 30 K€) et un budget de fonctionnement de l'ordre de 90 K€.
 - Si ce n'est la mise à disposition à mi-temps d'un CTN, aucune autre aide n'est à attendre du national.

A court terme, cette seconde option ne semble pas envisageable, les priorités de la Ligue étant tout d'abord de développer l'ensemble des activités et en particulier de soutenir le développement des SAE et le soutien des CT dans la refonte des conventions SNE.

- Lors des échanges au cours de la réunion, en présence du DTN de la FFME, une 3^{ème} option a été évoquée et pourrait être envisageable, à savoir :
 - Utilisation des bureaux comme siège de la Ligue
 - Utilisation de la structure comme pôle régional de formation le WE et pendant les vacances scolaires
 - Utilisation de la structure comme lieu d'entraînement de l'équipe régionale escalade certains WE et vacances scolaires. A ce titre, le DTN informe l'assemblée que la structure pourrait entrer dans le cadre du Plan d'Excellence Sportive de la fédération.
 - Pendant la semaine, utilisation de la structure par un club qui serait gestionnaire de la SAE. Si cette option était envisagée, un appel vers les clubs de la région serait lancé et une convention, renouvelable annuellement, mise en place.

6.3 Quelle décision du Comité Directeur pour la suite ?

Après les différents échanges sur le Pôle, le Comité Directeur donne pouvoir au Président pour entamer les discussions avec la Région et le CREPS sur la mise en place d'un projet (option 3 ci-avant (avec un éventuel club support / gestionnaire de la SAE)).

Un point d'avancement sur ce sujet sera réalisé lors du prochain Comité Directeur en septembre prochain.

Dans tous les cas, la décision finale (« on y va » / « on n'y va pas ») sera soumise à l'approbation du Comité Directeur de la Ligue.

7 Commission formation

Etat d'avancement des travaux depuis février : une réunion en visio-conférence le 26 avril dernier qui s'est déroulée en 5 points :

- Travail auprès des clubs pour informations et explication sur les filières et les formations – Recueil des souhaits de formations des présidents et des licenciés – inciter les présidents de clubs à mettre en place un Responsable Formation de Club.
- La gestion : l'Equipe régionale de formateurs – leur situation et le suivi de leur formation – homogénéisation des contenus – détection de nouveaux formateurs – le suivi et le recyclage des initiateurs – le coût des stages – les indemnités des encadrants de stage.
- Qui fait quoi : rôle du RFF et de l'ORF
- Ecriture d'un document qui finalisera toutes ces propositions, c'est le projet de règlement de la commission formation qui était joint à la convocation à la réunion du Comité Directeur.

Pré-planning 2018 des formations aux Brevets fédéraux et les stages « Montagne et Escalade ».

Le compte-rendu des 74 premières réponses aux questionnaires de recueil des souhaits de formation est présenté en séance.

Il est à noter qu'à l'issue de la réunion du Comité Directeur se tient une réunion avec l'ensemble des formateurs de PACA.

8 Commission Escalade

8.1 Travaux de la Commission

La commission s'est réunie à plusieurs reprises depuis février (sous format dématérialisé et en présentiel à l'occasion de la coupe de France de Marseille).

Afin de définir qui fait quoi, quel est le rôle de la commission, quel rôle joue la Ligue, etc. un projet de règlement de la commission est en cours d'élaboration. Ce projet était joint à la convocation au présent comité directeur.

8.2 Composition de la Commission.

Françoise Lepron souhaite intégrer la commission. Le Comité Directeur valide à l'unanimité cette entrée.

8.3 Bilan des Championnats régionaux et des Championnats de France

Le Championnat Régional de Bloc s'est déroulé à Bouc-Bel-Air les 28 et 29 janvier. La Ligue assurait le rôle de COL sur cet événement. 166 participants sur les 2 jours.

Au niveau des Championnats de France, 37 participants de PACA, 1 podium en Cadet Homme.

Le Trophée Régional Poussins Benjamins s'est déroulé à Altissimo (Marseille) le samedi 4 février. Le COL était assuré par les clubs Mira'grimp et Aptitudes. 85 participants.

Au niveau du Trophée National Poussins Benjamins qui s'est également déroulé à Altissimo le 1er et 2 juillet, 26 participants de PACA.

Le Championnat Régional de Difficulté s'est déroulé à Gap les 13 et 14 mai. Le club local, Duo des Cimes était COL sur cet événement. Faible participation des compétiteurs : 125 participants sur les 2 jours.

Au niveau des Championnats de France, 30 participants de PACA, 2 podiums : 3^{ème} place en Junior Femme et 1^{ère} place en Séniors Homme.

Absence de championnat régional de vitesse. De ce fait, une fois encore, pas de classement escalade combiné en PACA.

8.4 Aide jeunes compétiteurs / Championnats de France

Jusqu'à présent la Ligue n'avait aucune politique d'aide aux compétiteurs (que ce soit en escalade ou en ski-alpinisme). L'ex-Comité Régional Côte d'Azur aidait uniquement les sportifs de Haut-Niveau.

Dans la cadre des réflexions relatives à la mise en place du règlement de la commission escalade, il est proposé de mettre en place une politique d'aide à la participation aux compétitions nationales et internationales (modalités précisées dans le règlement).

Pour l'année 2017, aucune enveloppe budgétaire n'avait été intégrée au budget prévisionnel à cet effet. Il est demandé l'aval du comité directeur pour la mise en place, pour la saison 2017, d'une enveloppe de 2 000€ relative à l'aide à la participation aux championnats de France 2017 (une cinquantaine de jeunes concernés).

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Une communication vers l'ensemble des clubs de PACA sera réalisée dans le courant de l'été.

8.5 Planning 2018 des compétitions officielles Escalade en PACA

L'ensemble des clubs de PACA a été contacté pour savoir si certains souhaitent accueillir les différents championnats régionaux de la saison prochaine.

A ce jour, une seule candidature a été reçue pour l'accueil des championnats régionaux de difficulté.

La date limite de candidature a été fixée au 10 septembre ce qui permettra au Comité Directeur de septembre de valider le calendrier de la saison 2018.

A noter, notre territoire accueillera l'étape finale de la Coupe de France de Difficulté Séniors en 2018, à Marseille.

8.6 Equipe régionale Escalade

Les modalités de sélection, les objectifs et les lieux d'entraînement pour la saison 2018 de l'équipe régionale sont en cours de définition. Des propositions seront élaborées par la Commission Escalade pour le prochain comité directeur.

8.7 Sites Naturels Escalade

Un rassemblement national Jeunes s'est tenu à Saint Léger au mois de mai. Cet événement a été fort apprécié par l'ensemble des participants et d'excellents retours ont été réalisés. Un événement mis en place par le national, tous les CT présents, en partenariat avec Green'Spits.

Il est à noter le fort investissement du CT 84 dans le cadre du rééquipement de la falaise.

Au niveau du conventionnement des SNE, il est à noter la signature d'une Convention cadre avec l'ONF.

9 Commission Montagnisme

9.1 Travaux de la commission

A ce jour, il n'y a pas eu de réunion (physique ou dématérialisée) avec l'ensemble de la commission.

Il est avant tout nécessaire de réaliser un état des lieux avec les acteurs locaux pour voir ce qui fonctionnait les années précédentes.

Les 1^{er} et 2 avril dernier, à Arvieux (05), en parallèle du Championnat de France de ski-alpinisme, une partie des membres de la commission a rencontré des personnes du 05 pour la partie ski-alpinisme, étaient présents Natalie, Josselin, Serge, 3 clubs du 05 et un entraîneur national adjoint.

9.2 Composition de la Commission.

Serge Turounet souhaite intégrer la commission. Le Comité Directeur valide à l'unanimité cette entrée.

9.3 Ski-alpinisme

Actuellement il y a une équipe de ski-alpinisme côté 06 et une côté 05.

Sont envisagés pour la saison prochaine 3 ou 4 regroupement de jeunes PACA avec un entraîneur compétent. Pour limiter les frais, ces regroupements se feront en parallèle la veille d'un championnat de France, pour une formation technique.

A noter que Nicolas Bonnet (CTF) n'a jamais été détaché par la FFME pour s'occuper des équipes régionales. Néanmoins, il participait à l'encadrement de l'équipe car il était là ! En tant que CTF, il a la compétence pour les modules d'entraînement. La fédération pourrait nous le mettre à disposition.

Bilan des championnats régionaux : seul la Vertical Race a été organisée à Valberg, mais cette compétition fut « un petit flop » avec seulement 12 inscrits cette année (30 l'an dernier). En effet, une course de niveau championnat de France se déroulait le même WE.

Le championnat régional classique de ski alpinisme n'a pas eu lieu.

Pour les compétiteurs ski-alpinisme, une réflexion similaire à celle menée par la commission escalade doit être conduite pour soutenir nos compétiteurs.

9.4 Alpinisme

Pour les équipes jeunes alpinistes, les deux comités régionaux aidaient les jeunes à se former en alpinisme. C'est une activité compliquée et pour quelqu'un qui n'a pas de club support important, cela revient cher de se former car nécessite la présence d'un professionnel qui n'amène que 2 ou 3 personnes à la fois dans les voies.

Côté Côte d'Azur comme côté Provence Alpes, ce fut une année blanche. Serge a contacté Fabien Berrod, qui s'occupait de l'équipe de Provence Alpes et ce dernier est motivé pour continuer son investissement au niveau encadrement. Une rencontre sur Digne devrait avoir lieu la première semaine de juillet. Cette réunion permettra de déterminer les critères d'entrée (qui étaient différents en Côte d'Azur et en Provence Alpes) et le cursus que nous souhaitons adopter pour amener ces jeunes pour avoir les prérequis pour l'entrée dans la formation initiateur alpinisme. Le principe d'une formation sur 2 ans est maintenu. Le fait d'amener les jeunes vers le brevet fédéral d'initiateur alpinisme permet de lancer une dynamique au niveau de l'encadrement au sein des clubs.

La présence d'un guide implique un budget élevé, historiquement de l'ordre de 3000 € en CA et 3800 € en PA soit 7800 € pour 5 ou 6 séjours. Cependant, les coûts peuvent être maîtrisés dans la mesure où des préparations peuvent être réalisées par des brevetés fédéraux, de même que le passage de passeports.

10 Commission Médicale

En l'absence de notre médecin régional et, à sa demande, la mise en place de la commission médicale régionale est reportée au prochain Comité Directeur.

Il est à noter la mise en place de la nouvelle réglementation sur les certificats médicaux à compter de la rentrée prochaine.

11 Convention de Coopération FFME

Pas d'avancée sur les Conventions de Coopération entre le National et la Ligue depuis avril dernier.

Dès que la convention avec le National sera en bonne voie, nous plancherons sur les conventions entre la Ligue et chacun des Comités Territoriaux.

12 Conventonnement avec le Conseil Régional PACA

Une réunion de présentation des conventions pluriannuelles a eu lieu avec le Conseil Régional.

Les conventions pluriannuelles, intégrant notre projet sportif territorial pour l'Olympiade, doivent être déposées avant le 30 septembre prochain. Dans ce cadre, le Bureau commence à rédiger un avant-projet de projet sportif et ce dernier sera ensuite diffusé à l'ensemble du Comité Directeur et des Présidents de Comités Territoriaux afin qu'il soit amendé et soumis à la validation du Comité Directeur le 23 septembre prochain.

A noter, la convention annuelle pour 2018 sera à déposer avant le 31 octobre 2017.

13 Calendrier des prochaines réunions et événements

2017

Conseil d'Administration FFME	samedi 16 septembre (Paris)
Comité Directeur Ligue PACA	samedi 23 septembre
Conseil des Présidents de Ligue	samedi 21 octobre (Paris)
Séminaire National Formation	samedi 18 & dimanche 19 novembre (Paris)
Conseil d'Administration FFME	samedi 2 décembre (Paris)
Comité Directeur Ligue PACA	samedi 9 décembre (ou lundi 11 décembre soir)

2018

Coupe de France de Bloc	samedi 13 et dimanche 14 janvier (Aix-en-Provence) [à confirmer]
Championnat régional poussin benjamin (ex-TRPB)	date (janvier ?) et lieu à définir
Championnat régional ski-alpinisme	date et lieu à définir
Championnat régional bloc	février (dates précises et lieu à définir)
Coupe du Monde de Ski-Alpinisme	jeudi 8 & vendredi 9 février (Pelvoux)
Assemblée Générale Ligue PACA	samedi 17 février (lieu à définir)
Conseil d'Administration FFME	samedi 10 mars (Paris)
Assemblée Générale du CROS PACA	samedi 17 mars
Comité Directeur Ligue PACA	mars (CODIR et table ronde CNDS (en présentiel))
Assemblée Générale fédérale	samedi 14 & dimanche 15 avril (Nantes)
Championnat régional difficulté	fin avril – début mai
Escala'Buoux 2018	10 au 13 mai (Buoux)
Coupe de France de Difficulté	samedi 18 et dimanche 19 mai (Marseille)
Comité Directeur Ligue PACA	mai – juin (date et lieu à définir)
Séminaire des Bureaux de Ligue	samedi 16 juin (Paris)

En l'absence d'autres points, la réunion du Comité Directeur est close à 14h.

A Marseille, le 16 juillet 2017.

Josselin CAZAUX
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS
Secrétaire de la Ligue PACA